LE MONTJOIE

Le petit journal de notre municipalité
AVRIL 2018

Hôtel de ville
1425, Route 340,
Saint-Télesphore QC J0P 1Y0
Téléphone (450) 269-2999
Télécopieur (450) 269-2257
st-telesphore@xittel.ca

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
de 13h00 à 16h30

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
Facebook.com/saint-telesphore
ou sur notre site Web
au www.saint-telesphore.com

TABLE DES MATIÈRES

Affaires municipales	2-3
Sécurité incendie / Sécurité civile	4
Hygiène du milieu / Environnement	5
Urbanisme, zonage et mise en valeur du territoire	6
Loisirs, culture et vie communautaire	7
Calendrier	8

Municipalité de Saint-Télesphore

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil se tiendra le 8 mai prochain.
Tous les citoyens sont les bienvenus.

Après la séance, vous êtes invités à échanger avec les membres du conseil sur des sujets qui vous tiennent à cœur.

Le tout avec café et biscuits.

JOURNALIER

Journalier saisonnier à temps partiel sur une base de 20 à 25 heures par semaine, pour la période de mai à octobre de chaque année. Poste permanent.

Toute personne intéressée, faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à l'adresse suivante : dg-st-telesphore @xittel.ca.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée que, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Centre communautaire, 1425 route 340, **le mardi le 8 mai 2018** à 19h30, le conseil municipal statuera sur les demandes suivantes :

- Lot 3 767 219 - 1421, route 340
  Demande d'approbation d'un Plan d'implantation et d'intégration architectural (P.I.I.A.) numéro 18-44 ayant pour effet d'autoriser l'installation d'un escalier d'accès en acier au perron de l'église par-dessus l'escalier existant, fixé sur un bloc de béton.

- Lot 3 767 713 - 2615, chemin Saint-Télesphore
  Demande de dérogation mineure numéro 18-45 ayant pour effet d'autoriser l'implantation d'une pension pour chiens dans une partie d'un bâtiment existant dont :
  - la distance est de 175 mètres d'une autre habitation alors que le règlement de zonage 282-09 exige 300 mètres ;
  - la distance est de 10 mètres d'un autre bâtiment sur le terrain alors que le règlement de zonage 282-09 exige 15 mètres ;
  - la distance est de 80 mètres de la voie de circulation alors que le règlement de zonage exige 100 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant les membres du Conseil relativement à ces demandes lors de la séance du Conseil municipal, **le mardi 8 mai 2018.**

Donné à Saint-Télesphore, le seizième jour d'avril 2018.

Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Saint-Télesphore recevra jusqu'à **10h00, le mardi 1er mai 2018**, des soumissions

COUPE DE GAZON / ESPACE VERTS « SECTEUR SAINT-TÉLESPHORE »

Le contrat est d'un an avec la possibilité de renouvellement pour les deux (2) années suivantes**.**
Les documents de soumissions peuvent être obtenus à compter du 17 avril 2018, en vous adressant au bureau de la directrice générale, au 1425 route 340, à Saint-Télesphore, aux heures d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 du lundi au vendredi inclusivement. L'appel d'offres est limité aux entrepreneurs dans la municipalité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le mardi 1er mai 2018 à 10h01. Elles seront prises en considération par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 mai 2018.
La municipalité de Saint-Télesphore ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et cela, sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Micheline Déry, CPA, CGA, directrice générale et secrétaire-trésorière

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Saint-Télesphore recevra jusqu'à **10h00, le mardi 1er mai 2018**, des soumissions

COUPE DE GAZON / ESPACE VERTS « SECTEUR DALHOUSIE »

Le contrat est d'un an avec la possibilité de renouvellement pour les deux (2) années suivantes**.**
Les documents de soumissions peuvent être obtenus à compter du 17 avril 2018, en vous adressant au bureau de la directrice générale, au 1425 route 340, à Saint-Télesphore, aux heures d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 du lundi au vendredi inclusivement. L'appel d'offres est limité aux entrepreneurs dans la municipalité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le mardi 1er mai 2018 à 10h10. Elles seront prises en considération par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 mai 2018.

La municipalité de Saint-Télesphore ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et cela, sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Micheline Déry, CPA, CGA, directrice générale et secrétaire-trésorière

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Saint-Télesphore recevra jusqu'à **10h00, le mardi 1er mai 2018**, des soumissions

FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS

« SECTEURS SAINT-TÉLESPHORE ET DALHOUSIE »

Le contrat est d'un an avec la possibilité de renouvellement pour les deux (2) années suivantes**.**
Les documents de soumissions peuvent être obtenus à compter du 17 avril 2018, en vous adressant au bureau de la directrice générale, au 1425 route 340, à Saint-Télesphore, aux heures d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 du lundi au vendredi inclusivement. L'appel d'offres est limité aux entrepreneurs dans la municipalité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le mardi 1er mai 2018 à 10h05. Elles seront prises en considération par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 mai 2018.

La municipalité de Saint-Télesphore ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et cela, sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Micheline Déry, CPA, CGA, directrice générale et secrétaire-trésorière

FORMATION HORS DU COMMUN

Le 31 mars dernier, les pompiers de Saint-Télesphore, Rivière-Beaudette, Coteau-du-Lac et North Lancaster (South Glengarry) ont participé à une formation hors du commun.

Le but de cet exercice était en fait de permettre aux pompiers de visualiser les différents phénomènes thermiques et d'observer le comportement des flammes. La journée a été grandement enrichissante et tous les participants ont été ravis d'y participer.

Plus de photos sur notre site Internet au www.saint-telesphore.com

Afin de mieux comprendre les divers phénomènes thermiques et de développer de nouvelles techniques d'intervention, les pompiers ont été confrontés à différents scénarios possibles.

« Un pompier et résident de Saint-Télesphore nous a offert sa maison qu'il s'apprêtait à démolir, en raison des coûts de rénovation trop élevés », explique Marc-André Dubé, directeur du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Télesphore.

Grâce à ce don, les quelque 35 pompiers qui ont participé à cette mise à feu ont eu la chance d'explorer différents types d'incendie susceptibles de se produire dans une résidence soit : un feu de chambres au rez-de-chaussée et à l'étage, un feu de cuisine, de salle de bain et finalement, l'embrasement complet.

«Le but de cet exercice était de permettre aux équipes de visualiser les différents phénomènes thermiques et d'observer le comportement des flammes».

Sur place, deux instructeurs de l'École nationale des pompiers du Québec et de l'Institut de protection contre les incendies du Québec étaient présents.

« Puisque nous avions un grand nombre de pompiers sur place, nous avions également pris toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité des résidents. Les équipes des Services incendie des municipalités avoisinantes étaient prêtes à intervenir au besoin. »

URGENCES

9-1-1 Feu, ambulance, police

3-1-1 Appels urgents nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville , notamment : les entraves de la route, le déneigement, les voies de circulation endommagées et tout autre problème de nature urgente.

5-1-1 Transport Québec pour les routes 340 et 325.
Toute urgence ou plainte pour le déneigement ou accident.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

- Antoine de Saint-Exupéry

L'expression « 3RV » est une abréviation des quatre façons de réduire le gaspillage de nos ressources. Toutes les étapes sont importantes et doivent être privilégiées dans cet ordre :

Réduction à la source Réemploi Recyclage Valorisation

Valorisation des résidus verts - Les bonnes pratiques

Herbicyclage et feuillacyclage

Les avantages

- ✓ Détournement de l'enfouissement de matières valorisables
- ✓ Réduction des coûts de collecte et de disposition
- ✓ Réduction des impacts environnementaux liés au transport et au traitement
- ✓ Réduction des gaz à effet de serre
- ✓ Résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies
- ✓ Diminution de l'utilisation d'engrais chimique

Les autres bonnes pratiques

- ✓ Collecte de branches et valorisation par déchiquetage et redistribution des copeaux
- ✓ Compostage à la ferme et réutilisation des rognures de jardins
- ✓ Collecte des feuilles d'automne

Le brûlage des résidus verts est néfaste pour l'environnement

#MAi #faitdebois

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Le 19 mai prochain entre 8 h 00 et 12 h 00 aura lieu au Parc André-Leblanc, une distribution gratuite d'arbres (jeunes pousses).

L'objectif de ce projet est de sensibiliser et d'éduquer la population à l'importance et au respect de l'arbre ainsi que de notre patrimoine forestier**.**

Ces arbres sont une gracieuseté du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en collaboration avec le Club 4H.

Premiers arrivés, premiers servis. Aucune limite dans la quantité demandée.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES «TEMPO»

Les abris d'auto temporaires de type «Tempo» sont permis du 1er novembre au 15 avril de l'année suivante.

Ceux-ci doivent être démontés à chaque année au plus tard le 15 avril.

Quiconque contrevient à cette disposition du règlement de zonage commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 100 $.

TRAVAUX DE RÉNOVATION, INSTALLATIONS DE PISCINE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Avec la belle saison qui s'annonce, vous planifiez peut-être des travaux de construction d'un garage ou d'un cabanon, des travaux de rénovations à votre résidence ou même l'installation d'une piscine.

Avant d'entreprendre des travaux, vous devez obtenir un permis de construction ou un certificat d'autorisation de la Municipalité, afin de vous assurez que vos projets respectent la règlementation municipale.

N'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en urbanisme et en environnement, Joël-Désiré Kra, par téléphone au 450-269-2999 option 1 ou par courriel à l'adresse urbanisme-st-telesphore@xittel.ca
Horaire de travail : mercredi et jeudi.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La Municipalité est à la recherche de bénévoles pour la bibliothèque et pour l'Organisme des terrains de jeux (OTJ). L'OTJ s'occupe principalement des activités reliées aux loisirs.
Pour toute personne intéressée, communiquez au 450-269-2999.

HARMONIE & SYMPHONIE

CONCERT-SPECTACLE-BÉNÉFICE

Au profit de l'église Saint-Télesphore
(Projet: Rampe pour personnes à mobilité réduite)

Harmonie avancée
Cité des jeunes
Vaudreuil-Dorion

Orchestre Symphonique du Lycée et Collège David
Angers, France

Dimanche – 29 avril 2018 à 14h00 à l'église Saint-Télesphore
Plus de 100 musiciens sur scène. Billets: 25,00$/pers.
Pour informations et billets: *Paul McDonald: 450-269-2313, Gisèle Normandeau: 450-265-3173 === Danielle Sauvé: 450-269-2429*

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2018

Le camp de jour
de la Maison de la Famille
à Saint-Télesphore est de retour!
Au programme : journées thématiques, activité physique, bricolages, supers éducatrices
Groupes pour les 3-5 ans (ayant acquis la propreté) et les 6-12 ans.
Dates : Du 26 juin au 24 août
(pas de camp de jour les 25 juin et 2 juillet)
Horaire : Du lundi au vendredi de 9h30 à 15h30
Tarifs : 16$/jour pour le premier enfant,
15.50$/jour pour le 2e
15$/jour pour le 3e enfant et les enfants subséquents d'une même famille.
Minimum 3 jours/semaine
Service de garde disponible
Horaire : 7h30 à 9h30 et 15h30 à 17h30
Tarif : 3$/jour

Comment s'inscrire?
En personne ~~au **chalet des loisirs**~~
Au Centre communautaire
Le jeudi 26 avril 218 de 17h00 à 20h00
Le samedi 28 avril de 10h00 à 12h00
En personne à la Maison de la famille
au 1210, rue principale, 2e étage
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.
Sur le site web : www.mfvs.ca
Informations : 450-217-2177 #1

BIBLIOTHÈQUE

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont de 18h30 à 19h30
les 2e et 4e mercredis du mois.

Vous pouvez désormais consulter la liste des livres disponibles à la Bibliothèque sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-telesphore.com.

REPAS PARTAGÉS

Les repas partagés sont des lieux d'échanges et de rencontres. Ils ont lieu tous les 2e mercredis du mois au Centre communautaire de Saint-Télesphore. Certains repas sont suivis d'activités diverses. Bienvenue à tous ! Le prochain repas partagé aura lieu le 9 mai 2018.
Pour information :
Claire Sauvé au
450-269-2261.

LEVÉE DE FONDS

FONDATION
MAISON DE SOINS PALLIATIFS
PALLIATIVE CARE RESIDENCE
VAUDREUIL-SOULANGES
FOUNDATION

C'est sous la forme d'un souper spaghetti, suivi d'une soirée dansante et d'un encan chinois que Marie-Line Leblanc tiendra sa quatrième levée de fonds au profit de la Fondation de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.

Marie-Line Leblanc se fait un devoir d'organiser cette soirée pour souligner l'implication de la Fondation dans la communauté.

La population est donc invitée à prendre part à cette soirée qui se tiendra le 21 avril prochain, au centre communautaire de la Municipalité de Saint-Télesphore.

Les billets sont en vente au coût de 20 $ par adulte et 5 $ pour les enfants de 12 ans et moins. Pour vous procurer vos billets, communiquez avec Madame **Marie-Line Leblanc** au 450 269-3215. Faites vite, les quantités sont limitées.

CALENDRIER MUNICIPAL

AVRIL/MAI 2018

Séance du conseil
8 mai 2018 19h30

Récupération	Collecte Déchets domestiques	Collecte Objets volumineux Encombrant	Bibliothèque	Repas partagés	Inscription Camp de jour	Fondation Soins palliatifs

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 avril Interdit 	16 	17 Semaine du bénévolat	18	19	20	21
22 	23 	24	25 	26 	27	28
29 	30 	1 mai	2	3	4	5
6	7 	8 	9 	10	11	12
13	14 	15	16	17	18	19
20	21 Fête des patriotes Bureau fermé 	22	23 	24	25	26
27	28 	29	30	31		